

Décision Générale colonial

Décision n° 515 décision n° 515 du 2 mai 1960

n° 515

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 2 mai 1960
Numéro JO n° 5 du 31/05/1960	Date du numéro 31 mai 1960

TEXTE INTÉGRAL

Les agents auxiliaires dont les noms suivent sont reclassés comme suit : M. Hassan Moussa Aden, Opérateur radio au Service Météo-rogique : 9-5-58 — Ech. V, 1er échel., maj. d'anc. cons. 9 mois 8 jours. 1-1-60 — Ech. V, 2° échel, maj. d'anc. cons. 5 mois, RSMC 2 ans 4 mois 8-jours. M. Mohamed Moustapha, Maître de Quai au Port : 1-1-58 — Ech. VII, 1er échel., maj. d'anc, cons. 1 an 2 mois 9 jours. 1-1-59 — Ech. VII, 2° échel, maj. d'anc. cons, 2 mois 9 jours. M. Dirir Abane, Agent des Contributions Directes, RSMC 1 an 7 mois : 1-1-57 — Ech. IV, 2° échel, RSMC 1 an 7 mois. 1-1-59 — Ech. IV, 3° échel, RSMC 1 an 1 mois. 1-1-60 — Ech. V, 1e échel, RSMC 1 mois. M. Issa Ali Mohamed, Agent de Magasin (C.D.) : 1-7-59 — Ech, III, 2° échel. anc. civ. 1 an, maj. d'anc. 1 an 29 jours, RSMC 3 ans 10 mois 15 jours. 1-1-60 — Ech. III, 3° échel, anc. civ. épuisée, maj. d'anc. cons.29 jour, RSMC 3 ans 10 mois 15 jour. M. Ibrahim Boeuh, Aïde-garcon de salle à l'Hôpital : 1-1-59 — Ech. IV, 3° échel., maj. d'anc. 9 mois 7 jours, RSMC 3 ans 8 jours. 1-1-60 — Ech. V, 1er échel., maj. d'anc. épuisée, RSMC 2 ans 9 mois 15 jours. M. Abdi Bedar, Chauffeur à l'Office des Postes : 1-7-55 — Ech. V, 3° échel., maj. d'anc. cons. 1 an 4 mois 3 jours. 1-1-57 — Ech. VI, 1er échel., maj. d'anc. cons. 10 mois 3 jours. Mis à la disposition de l'Office des Postes pour compter du 1-1-58. M. Ahmed Hassan, Chauffeur au Cercle d'Ali-Sabieh: 1-1-57 — Ech. IV, 1 échel., maj, d'anc. cons. 5 mois 26 jours. 5:7-58 — Ech. IV, 2° échel., maj. d'anc. épuisée, RSMC 5 ans. 1-1-60 — Ech, IV, 3° échel., RSMC 4 ans 5 mois 26 jours. M. Farah Areh, Planton à l'Office des Anciens Combattants : 22-8-55 — Ech. IT, 3° échel., mai. d'anc. 1 mois 29 jours. 28-6-57 — Ech. II, 1er échel., maj. d'anc. épuisée. 23-6-59 —_ Ech. II, 2° échel. M. Hassan Egal, Planton au Service de l'Enregistrement : ... 1-1-59 — Ech. II, 1er échel., maj. d'anc. 7 mois 15 jours. 1-1-60 — Ech. II, 2° échel., maj. d'anc. épuisée. M. Youssouf Moussa, Planton à llmprimerie Administrative : 1-4-59 — Ech. I, 2° échel., maj. d'anc. 9 mois 10 jours, RSME 2 ans 29 jours. 1-1:60 — Ech. I, 3° échel, maj. d'anc. épuisée, RSMC 1 an 7 mois 9 jours. 1-1-60 — Ech. II, 1& échel, RSMC 1 mois 9 jours.